

SÉNAT

L'ÉQUATEUR, ENTRE DÉFIS SÉCURITAIRES, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays Andins aux Galápagos et à Quito

Du 9 au 17 mai 2026

Du 9 au 17 mai 2026, une délégation du groupe d'amitié France – Pays Andins du Sénat, conduite par Mme Maryse Carrère, présidente, et composée de M. Michel Canévet, président délégué, et de Mme Anne Chain-Larché, secrétaire, s'est rendue en Équateur.

Cette mission avait pour objet d'approfondir le dialogue parlementaire franco-équatorien, d'examiner les enjeux de protection de la biodiversité aux Galápagos et d'échanger avec les autorités équatoriennes sur les principaux défis auxquels le pays est confronté. Elle s'est articulée autour d'une séquence dans l'archipel des Galápagos puis de rencontres institutionnelles à Quito.

I. Les Galápagos : préserver un patrimoine naturel d'exception dans un environnement sous pression

A – Concilier développement économique, tourisme durable et protection de la biodiversité

Situé à près de 1 000 kilomètres à l'ouest des côtes équatoriennes, l'archipel des Galápagos s'étend sur plus de 8 000 km². Composé de 127 îles, îlots et rochers, il constitue l'un des écosystèmes les plus remarquables du monde. Province de l'Équateur depuis 1832, cet archipel est devenu Parc national en 1959 avant d'être le premier site inscrit, en 1978, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Aujourd'hui, 97 % de sa surface terrestre est protégée et une réserve marine de 138 000 km² participe à sa préservation.

Avec le concours de Mme Noémie d'Ozouville, cheffe d'îlot française aux Galápagos, docteure

en hydrogéologie, la délégation a pu apprécier les efforts déployés pour protéger une biodiversité exceptionnelle mais particulièrement vulnérable.

Elle a notamment visité le Centre d'élevage des tortues terrestres David Rodriguez, sur l'île de San Cristóbal. Créé afin de renforcer les populations locales de tortues géantes endémiques, ce centre s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme conduit par le Parc national des Galápagos. Déployé sur plusieurs îles, celui-ci a déjà permis l'élevage puis la réintroduction de milliers de spécimens.

La délégation s'est également rendue au *Galápagos Science Center*, centre de recherche de l'Université San Francisco consacré à l'étude des écosystèmes insulaires. Ses travaux portent notamment sur les effets du changement climatique, l'écologie marine, la surveillance sanitaire de la faune et la lutte contre les espèces invasives. Menées en lien avec le Parc national et les autorités locales, ses recherches sont directement mobilisées dans la gestion du territoire. Elles contribuent également à l'éducation et à la sensibilisation des communautés locales aux enjeux environnementaux.

Ces visites ont mis en lumière plusieurs préoccupations partagées par la France et l'Équateur, notamment en matière de protection des espaces naturels, d'adaptation au changement climatique et de développement d'un tourisme durable. Les Galápagos constituent à cet égard un laboratoire précieux pour la réflexion internationale sur la conciliation entre

L'ÉQUATEUR ENTRE DÉFIS SÉCURITAIRES, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS

préservation de la biodiversité et activités humaines.

Cette question a été au cœur des entretiens conduits avec M. Rolando Caiza Carillo, maire de San Cristóbal, ainsi qu'avec M. Carlos Ortega, président du Conseil de Gouvernement des Galápagos. Si le tourisme constitue aujourd'hui le principal moteur économique de l'archipel, son développement a également engendré de nouvelles pressions sur les équilibres environnementaux : introduction d'espèces non endémiques, augmentation des déchets, ou encore tensions sur les ressources en eau et en énergie.

Les autorités rencontrées ont souligné les mesures mises en œuvre afin de mieux maîtriser ces effets. Les Galápagos bénéficient désormais d'un régime spécial permettant de réguler la fréquentation touristique. Les flux migratoires en provenance du continent font également l'objet d'un encadrement spécifique, les possibilités d'installation permanente étant strictement réglementées.

Les interlocuteurs de la délégation ont exprimé leur intérêt pour un approfondissement de la coopération avec la France dans les domaines du tourisme durable, de la transition énergétique et de la protection de la biodiversité. Plusieurs initiatives illustrent déjà cette dynamique, notamment un projet de production d'énergie photovoltaïque développé avec le concours de TotalEnergies.



Entretien avec M. Carlos Ortega, président du Conseil de Gouvernement des Galápagos

B – Renforcer la surveillance maritime face à la montée des trafics

Les échanges avec le capitaine de vaisseau Luis Morales, commandant de la base navale de Puerto Baquerizo Moreno, ont permis à la délégation d'appréhender les défis maritimes et sécuritaires auxquels sont confrontées les

Galápagos. Présente dans l'archipel depuis 1832, la marine équatorienne y assure des missions de surveillance de l'espace maritime, de sécurité de la navigation, de recherche et de sauvetage en mer, ainsi que de protection de l'environnement.

La lutte contre la pêche illégale constitue l'une de ses principales priorités. Si la réglementation applicable aux Galápagos privilégie la pêche artisanale et limite fortement les activités industrielles, les autorités rencontrées ont souligné les difficultés liées au contrôle d'un espace maritime particulièrement vaste. Certains bateaux opérant à proximité de la réserve marine contournent la réglementation en exploitant les ressources halieutiques à l'intérieur ou depuis les abords immédiats des zones protégées.

L'importance prise par le narcotrafic dans le Pacifique oriental a également été soulignée. Les Galápagos se trouvent à proximité de routes maritimes utilisées par les organisations criminelles pour acheminer des stupéfiants, vers l'Amérique du Nord notamment. La contrebande de carburant et le trafic d'armes figurent également parmi les menaces identifiées.

Dans ce contexte, les autorités navales ont fait part de leur préoccupation quant à la réduction temporaire de certaines capacités de surveillance, notamment aériennes, qui se serait traduite par une diminution significative des saisies de stupéfiants depuis le début de l'année 2026.

La mission a coïncidé avec l'escale à San Cristóbal du patrouilleur français *Jean Tranape*, qui effectuait son voyage inaugural vers son port d'attache en Nouvelle-Calédonie. La délégation a pu visiter ce bâtiment de nouvelle génération et évoquer avec son équipage les missions qui lui seront confiées dans le Pacifique.

Les discussions ont mis en évidence l'existence d'intérêts convergents entre l'Équateur et la France – notamment dans ses espaces maritimes d'outre-mer – en matière de surveillance maritime, de protection des ressources halieutiques, de lutte contre les trafics illicites et de préservation de l'environnement marin. Si les États-Unis demeurent le principal partenaire sécuritaire de l'Équateur dans la région, la délégation a souligné l'intérêt d'un approfondissement des

L'ÉQUATEUR ENTRE DÉFIS SÉCURITAIRES, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS

échanges et des coopérations entre les autorités maritimes françaises et équatoriennes.



Visite du patrouilleur français Jean Tranape

II. Quito : relever les défis sécuritaires et renforcer les partenariats internationaux

A – Rétablir la sécurité, condition de développement de l'Équateur

La situation sécuritaire a constitué le principal sujet des entretiens menés à Quito. Longtemps considéré comme l'un des pays les plus sûrs d'Amérique latine, l'Équateur est devenu en quelques années l'un des principaux points de transit de la cocaïne. Cette évolution a placé la lutte contre le crime organisé au premier rang des priorités gouvernementales.

Reçue par M. Jorge Rivadeneira Brown, vice-ministre de la sécurité publique, la délégation a pris connaissance de la stratégie déployée par le président Daniel Noboa. Les autorités mettent en avant les premiers résultats obtenus grâce à l'état d'exception, au couvre-feu instauré dans plusieurs régions du pays et au renforcement des opérations conduites contre les organisations criminelles. Elles ont toutefois souligné que cette réponse devait également s'appuyer sur des politiques de prévention pour limiter l'emprise des réseaux criminels sur les populations vulnérables.

La délégation a également abordé la situation carcérale et les conséquences de cette politique sur les droits fondamentaux. Tout en assurant que les mesures engagées s'inscrivaient dans le respect de l'État de droit, les autorités équatoriennes ont présenté leurs projets de renforcement des capacités pénitentiaires. Les sénateurs ont souligné l'importance de

maintenir un dialogue exigeant sur ces questions.

Les interlocuteurs rencontrés ont insisté sur le caractère transnational du narcotrafic et sur la responsabilité partagée des pays producteurs, de transit et de consommation. Dans ce contexte, la coopération de sécurité est devenue l'un des principaux axes de la relation franco-équatorienne. Les autorités ont salué l'engagement de la France, qui fait de la lutte contre le narcotrafic une priorité de son action en Équateur. Cet engagement se traduit par des actions régulières de formation, une coopération technique étroite avec les forces de sécurité et un soutien matériel croissant. Les responsables équatoriens ont exprimé le souhait de renforcer cette coopération, notamment dans les domaines de la surveillance maritime, de la détection des stupéfiants et de l'utilisation de drones.

La visite de l'*Aeropolicial* a illustré les difficultés auxquelles sont confrontées les forces de sécurité. Chargée des missions aériennes de sécurité publique, de protection civile et d'appui aux opérations de police, cette unité ne disposait plus que de trois hélicoptères opérationnels sur une flotte de neuf appareils au moment de la mission. Dans ce contexte, la délégation a rappelé à ses interlocuteurs la qualité de l'offre française en matière d'équipements de sécurité, notamment aéronautiques, susceptible de répondre aux besoins de renforcement des capacités opérationnelles de la police équatorienne.

La coopération pourrait prochainement prendre la forme d'une nouvelle dimension. L'Agence française de développement (AFD), premier bailleur bilatéral de l'Équateur, envisage d'accompagner certaines politiques publiques liées à la prévention de la criminalité, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et l'orpaillage illégal. Cette évolution témoigne de la volonté française d'accompagner l'Équateur dans une approche globale des enjeux de sécurité.

B – Valoriser une présence diversifiée au service de l'influence française

La France bénéficie en Équateur d'une image très favorable et d'une présence diversifiée, reposant sur des liens anciens.

Reçue par M. Efraín Baus, vice-ministre des relations extérieures, la délégation a constaté la

L'ÉQUATEUR ENTRE DÉFIS SÉCURITAIRES, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS

volonté des autorités équatoriennes d'approfondir cette relation. Les discussions ont notamment porté sur la mobilité humaine. Les autorités équatoriennes ont rappelé leur intérêt pour une évolution du régime des visas Schengen, qu'elles considèrent comme un moyen de favoriser les échanges économiques, universitaires et touristiques.

Cette volonté de rapprochement s'est également exprimée dans le cadre des échanges avec le groupe interparlementaire d'amitié Équateur – France. Ses membres ont exprimé le souhait de développer des coopérations techniques avec le Sénat, notamment dans les domaines de la lutte contre le narcotrafic et la corruption, de la protection de l'environnement et des politiques de lutte contre la malnutrition. La délégation a par ailleurs assisté, dans l'hémicycle, au bilan de la première année de la législature présenté par M. Niels Olsen, président de l'Assemblée nationale, dont l'intérêt pour la diplomatie parlementaire a été souligné.

Une rencontre avec la communauté d'affaires franco-équatorienne a permis de constater que les relations économiques bilatérales demeurent en deçà de leur potentiel, malgré la présence d'entreprises françaises dans de nombreux secteurs stratégiques. Plusieurs interlocuteurs ont souligné que l'amélioration du climat des affaires et de la situation sécuritaire constituait une condition essentielle au développement des investissements.

La délégation a également mesuré le rôle essentiel joué par les établissements du réseau culturel et éducatif français. Le lycée *La Condamine* demeure l'un des principaux vecteurs de l'influence française dans le pays.

Les sénateurs ont également participé à une rencontre organisée à l'occasion de la *Journée des Alumni*, qui témoigne de l'attention portée à l'animation de ce réseau d'anciens élèves et à son rôle dans le rayonnement français en Équateur.

Les cinq Alliances françaises constituent également des acteurs majeurs de la diffusion de la langue et de la culture françaises. Les problèmes auxquels elles sont confrontées ont toutefois été soulignés : érosion de l'attractivité du français, difficultés de recrutement des enseignants et nécessité de diversifier leurs activités afin de consolider leur modèle économique.

Enfin, la mission a mis en lumière la richesse des coopérations scientifiques franco-équatoriennes. La visite du site de *La Mitad del Mundo* a rappelé l'ancienneté de ces liens, hérités des expéditions françaises du XVIII^e siècle. Les échanges avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ont illustré la permanence de cette coopération, particulièrement dans les domaines de la biodiversité et de l'environnement.

Au-delà de la diversité des sujets abordés, la mission a mis en évidence la convergence croissante des intérêts français et équatoriens en matière de sécurité, d'environnement et de développement. Elle a également confirmé la qualité du travail de l'ambassade de France pour accompagner cette dynamique et favoriser l'émergence de nouvelles coopérations. Dans un contexte régional en mutation, la France dispose en Équateur d'atouts reconnus et de partenaires désireux d'approfondir une coopération appelée à prendre davantage d'ampleur.

Composition de la délégation



Maryse CARRÈRE
Présidente du groupe d'amitié
Sénatrice de Hautes-Pyrénées
Rassemblement démocratique et
social européen



Michel CANÉVET
Président délégué pour
l'Équateur
Sénateur du Finistère
Union Centriste



Anne CHAIN-LARCHÉ
Secrétaire du groupe d'amitié
Sénatrice de Seine-et-Marne
Les Républicains